



## Procédure pénale rappel à la loi

Par **isabelle nodin\_old**, le **24/09/2007** à **15:48**

convoqués par le délégué du procureur pour mon fils mineur qui a commis des faits de violences avec arme et port d'arme 6ème catégorie pour un rappel à la loi ai-je besoin d'un avocat ? qu'en court mon fils ? merci

Par **Jurigaby**, le **24/09/2007** à **17:35**

Bonjour.

Votre fils n'encourt rien. Un rappel à la loi n'est pas une sanction pénale mais une alternative aux poursuites.